

**LIGUE CONGOLAISE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
LICOCO**

**14, Av Loango, Quartier 1, Commune de Ndjili-Kinshasa/RDC
Boulevard Kimbuta, Quartier 1, Ndjili-Kinshasa/RDC
Tél. + 243 81 60 49 837 ou + 243 89 89 72 130
Email. licocordc@gmail.com
www.licocordc.org**

COMMUNIQUE N°002/SE/LICOCO/2020

**12 KG D'OR VENDUS ILLICITEMENT PAR JEAN BAMANISA,
GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE L'ITURI**

KINSHASA-2020

La Ligue Congolaise de lutte contre la Corruption, LICOCO en sigle, est très préoccupée par les informations confirmant la vente de **12 Kg d'Or** par Jean Bamanisa, Gouverneur de la Province de l'Ituri. Pour rappel, le 20 Novembre 2019, l'Assemblée Provinciale de la Province de l'Ituri a voté une motion de défiance contre le Gouverneur Jean Bamanisa. Plusieurs griefs mis à charge du Gouverneur ont motivé cette décision. Il s'agit notamment :

- **La signature d'un partenariat avec les importateurs de produits pétroliers pour une parafiscalité de 1000 dollars USD sur chaque citerne de produits pétroliers pour la modernisation des routes en Province de l'Ituri. Ces routes n'ont jamais été réhabilitées malgré le paiement de cette parafiscalité. D'ailleurs, les opérateurs économiques de la Province menacent de résilier le partenariat avec le Gouverneur de la Province étant donné que les réhabilitations n'ont pas encore commencé ;**
- **La gestion opaque ou non transparente de la somme 850 000 USD donné par le Chef de l'Etat pour soulager les peines des déplacés de guerre hébergés dans différents sites en Ituri,**
- **La gestion opaque du montant de 1 679 180 400 CDF soit l'équivalent de 1 000 000 USD alloués au Gouvernement Provincial de l'Ituri pour mener des actions de pacification et appuyer le retour de la paix à Djugu, Mahagi et Irumu,**
- **Le manque de traçabilité sur l'utilisation d'un montant de 7 milliards CDF remis au Gouvernement Provincial par le Gouvernement Central afin de mettre fin au dossier de Djugu**
- **La vente illicite de 12 Kg d'Or saisi par la Justice Militaire et consigné à la BCDC Bunia,**
- **Achat des véhicules de la Police Nationale Congolaise de Bunia sans appel d'offre et à un prix exorbitant**

En ce qui concerne le dossier de l'Or, il convient de dire que la Justice Militaire avait saisi 12 Kg d'Or aux mains des bandits mains armés qui avaient tués un sujet chinois et un policier Congolais sur la route Komanda et Bunia.

Les bandits avaient été arrêté et l'Or consigné auprès de la BCDC à Bunia car il n'existe pas de Banque Centrale dans la Province de l'Ituri.

Alors que la Justice Militaire siégeait pour rendre jugement contre les bandits qui avaient tués le sujet Chinois et un policier Congolais, le Gouverneur Jean Bamanisa a demandé à son Ministre Provincial de l'Economie et Finances de vendre le colis d'Or saisis au comptoir MNM

représenté par **Mr Katho Kodjo** sous la surveillance d'un représentant du CEEC dénommé **Mr Lufungulo**.

En République Démocratique du Congo, il existe une procédure pour vendre les biens saisis par la Justice. Cette procédure judiciaire est bien spécifiée dans le code civil livre III.

Monsieur le Gouverneur Jean Bamanisa n'a pas suivi cette procédure judiciaire et l'argent reçu par cette vente illicite n'est pas tracer dans le compte du Gouvernement Provincial affirmait un député Provincial de l'Ituri que nous avions contacté.

Vu la gravité des faits et vu la situation d'insécurité politique que connaît la Province de l'Ituri, la LICOCO propose urgentement au :

1. PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- De demander la démission urgente du Gouverneur Jean Bamanisa de son poste de Gouverneur de l'Ituri
- De demander au Parquet Général près la Cour de Cassation d'ouvrir un dossier judiciaire contre Mr Jean Bamanisa

2. A L'ASSEMBLEE PROVINCIALE DE L'ITURI

- De déposer une plainte contre le Gouverneur Jean Bamanisa pour détournement des biens saisis par la Justice

3. AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE CONGOLAISE

- De demander aux partis politiques qui soutiennent le Gouverneur Jean Bamanisa de ne pas le soutenir vu les faits exposés ci-haut
- De demander le renvoi de Mr Jean Bamanisa devant les Cours et Tribunaux pour détournement des biens saisis par la Justice

Fait à Kinshasa le 23 Janvier 2020

**Pour la LICOCO
Le Secrétariat Exécutif**